

Note de veille du 3^{ème} trimestre 2024

Monde : Retour de la Niña : La Niña est un phénomène climatique ayant pour origine une anomalie thermique des eaux équatoriales de surface de l'Océan Pacifique ; elle entraîne une baisse des températures et une hausse des précipitations. Elle vient de succéder à El Niño, phénomène météorologique inverse. Leur influence est particulièrement sur les pays tropicaux. La Niña devrait permettre un arrêt de la hausse des températures au niveau global, voire une baisse, et une hausse des précipitations, notamment dans la zone Indo Pacifique ; précipitations et sécheresse se déplacent au courant l'année. Les continents hors tropiques sont peu concernés.

Europe : subsidence côtière : Près de la moitié des zones côtières de basse altitude en Europe sera impactée par la subsidence côtière, 3,6 mm/an sur les 30 dernières années. Localement, l'élévation du niveau marin peut être amplifiée par un affaissement du sol. C'est le résultat de l'étude de l'EGMS- European Ground Motion Service- du centre européen de l'environnement COPERNICUS, publiée le 11 septembre 2024 ; elle suscite beaucoup d'inquiétude quant au fait que l'enfoncement des côtes est peu considéré en Europe, et vraisemblablement ailleurs. La cartographie est accessible depuis le site de service européen Copernicus European Ground Motion Service

France : Bilan Carbone 2023 et Forestier : Il est intéressant de comparer les performances « officielles pré-estimation » 2023, sorties fin semestre 2024, non seulement avec les trois trimestres ressenties de 2024, mais aussi beaucoup avec des années plus lointaines ; ces études sont publiées par le CITEPA, avec l'appui de l'UTCAFT : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et des Forêts. Les émissions de GES ont diminué de 5,3%, (-22,8 MTe) entre 2022 et 2023, plus forte, que les estimations publiées en mars 2024 : -7,7 MTe pour l'énergie, -6MTe pour l'industrie, -4,4MTe pour le transport, -3,4 MTe pour les bâtiments, et-1,2MTe pour l'agriculture, faisant passer les émissions de GES de 396 MTe de 2022 à 373 MTe en 2023, soit autour de 0,7% pour le monde. CITEPA estime que le puits carbone forestier est fragile et estime « à environ -45 MT CO2 en moyenne dans les années 2000 » et constate qu'il s'est « considérablement réduit pour atteindre -20MT CO2 depuis 10 ans, dont 2022, 2023 ; sécheresse, maladies mortifères, hausse des récoltes ». NB : J'ajoute incendie. Mais, grande surprise : on découvre sur les images que les années 1990-2000 le puits carbone forêts n'était que de -20 MTe CO2, alors que la « moyenne glissante sur 11 ans » de hausse de température n'était de passer que de 0,3°C à 0,7°C en 2000, deux fois moins haute qu'en 2023 ; elle est suivie par une hausse rapide de CO2 absorbé de l'ordre de -50 MTe CO2 jusqu'en 2010 ; les forêts françaises ont grandi de 20% depuis 1980 jusqu'à maintenant. Comment expliquer sérieusement la très faible performance entre 1980 et 2000, puis son développement ultra rapide jusqu'en 2010 ; le retour aussi rapide à une faible performance est contestée et contestable. INRAE explique les méthodes de mesures et de calcul de ces tonnages absorbés : les résultats aboutissaient à un coefficient de 0,344 T/m3 pour les résineux et de 0,432T/m3 pour les feuillus, jusqu'en 2004, et ont été réévalués réciproquement à 0,361 et à 0,535 t/m3, suite à une nouvelle procédure pour estimer seulement le volume aérien sans intervention nouvelle sur les racines ; on peut douter de l'ampleur d'efficacité de cette modification ; selon aussi INRAE et associés, les sols des forêts stockent plus de CO2 que le volume des troncs et des branches. Ces méthodes de mesure semblent très sérieuses mais probablement trop « scientifiques » ; les mesures par satellites sont plus faciles et semblent plus vraisemblables. L'année 2024 a eu un climat très différent des années 2022, 2023 et devrait montrer une augmentation importante. Notons aussi que l'impact forêt en France ne résout que moins de 10% des besoins de séquestration, 5% selon les affichages actuels, comme dans tous les pays à forte densité humaine, contre autour de 20% en 2022 pour le monde ; mais une équipe de scientifiques aurait calculé que ce 20% s'est effondré à autour de 5% en 2023, conséquence de sécheresse en Amazonie, d'incendies au

Canada et en Sibérie, selon Planète Climat, 30/07/2024.... Tout cela donne l'impression d'une manière d'affoler le monde et de l'obliger à faire plus. De plus, l'AFP et le Figaro du 25/08/2024, ont mentionné que des scientifiques

soutiennent par l'intermédiaire du journal Reporterre les manifestations destructives, par exemple concernant la création de l'A69, dont la dernière d'aout, ou la fameuse bassine Sainte-Soline ; ce constat a été entrevu précédemment au colloque de l'Académie des Sciences... ! En France l'adaptation et toutes les mesures de progrès sont indispensables pour éviter un bilan négatif, très peu pour le climat, mais indispensable pour une écologie raisonnée et raisonnable efficace.

Jeux Olympiques et Paralympiques : il serait une grande erreur de pas intégrer ces « jeux » dans cette veille du 3ème trimestre 2024 du 26 juillet au 11 août pour l'Olympique et du 28 août au 8 septembre pour le Paralympique. Ce fut un succès mondial où la France a montré ses qualités exceptionnelles, peu reconnues ou dégradées pour beaucoup de Français : la sécurité, l'organisation, l'invention, la sobriété économique, les nouveautés comme les voyages de la flamme, la participation des territoires en France, les événements artistiques permettant à tous de se rassembler et créer un environnement amical jamais connu entre tous les spectateurs des 168 pays-un record- oubliant totalement leurs ennemis. N'oublions pas aussi la grande performance des athlètes français dans les deux opérations, nouveaux records. La France en sort admirée dans le monde et peut-être plus aimée et reconnue.

Coté économique et transition écologique : les craintes d'avant ont été effacées, mais certaines critiques non, dont celles portées par ceux qui sont contre les jeux olympiques, dont les jeux d'hiver souhaités et accordés pour l'hiver de 2030 à la France ; ces écologiques les condamnes par l'augmentation des émissions de CO₂ ; mais le ministère de la transition écologique souligne que ces émissions ont été deux fois moins que la dernière, comme l'économie, non seulement par le plus grand usage des infrastructures existantes, et donc moins de construction et celle-ci dans les nouvelles réglementations et adaptée à son futur ; de plus, il souligne l'effet positif dans les transports publics, dont les nouveaux réseaux faisant leur preuve, aussi les 400 kms de voies cyclables et la qualité des eaux de la Marne et de la Seine, toutes ces réalisations accélérées par le calendrier.

Nappes d'eau souterraine : 70% des niveaux étaient au-dessus des normales mensuelles le premier septembre ; mais certains du Roussillon, du Languedoc, et de la Corse étaient très défavorables ; ce qui ne doit pas arrêter les mesures liées à la sécheresse ; gérer durablement les ressources en eau, dont diminution des fuites des réseaux-perdes 20%- et gestion plus efficace font partie des 6 orientations stratégiques du BRGM.

Politique : Mme Agnès-Panner succède à M. Christophe Béchu comme ministre de la transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques ; elle reprend donc son ancien rôle de la transition énergétique, ministère élargi par le premier ministre « à l'origine d'une loi Barnier, régissant l'environnement : principe de précaution, pollueur-payeur, débats publics, indemnisation des victimes de catastrophes naturelles », Actu-Environnement, 23/09

Bruno Wiltz, 24/09/2024